



Atlas des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville

Petite Hollande - Montbéliard

Juin 2026



AGENCE
DE DÉVELOPPEMENT
ET D'URBANISME
DU PAYS DE MONTBÉLIARD



METHODOLOGIE

L'intégration de 2 nouveaux Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (Les Forges-Montanot à Audincourt et les Batteries du Parc à Montbéliard), portant désormais à 9 le nombre de QPV sur l'agglomération du Pays de Montbéliard, et la signature d'un nouveau Contrat de Ville Unique en 2024 abordant des thématiques différentes des « piliers » du CVU précédent, nous ont poussé à refonder l'Atlas des QPV.

Celui-ci s'appuie à la fois sur des données quantitatives, mais également sur des aspects plus qualitatifs, récoltés lors d'entretiens bilatéraux avec différents acteurs de la politique de la ville, intervenant sur les différents quartiers (communes, CCAS, MJC, bailleurs, associations...).

Les données quantitatives

Les données quantitatives utilisées dans ce document mobilisent plusieurs sources complémentaires :

- Des données centralisées par l'INSEE, produites par l'INSEE ou d'autres fournisseurs de données (CAF, France Travail, etc.) ;
- Des données RPLS pour le parc locatif social, recalculées par l'ADU ;
- Des données de différentes natures, traitées et spatialisées par l'ADU.

Elles sont toutes disponibles à la même échelle, à savoir le périmètre officiel du quartier prioritaire, défini par le décret n° 2023-1314 du 28 décembre 2023 (périmètre représenté sur la carte page 5), et sont également comparées avec d'autres échelles, à savoir : la commune dans laquelle se trouve le quartier, l'ensemble des QPV de l'agglomération et enfin à l'échelle de PMA. Néanmoins, pour certaines données, un périmètre de 300m autour des quartiers a été pris en compte pour correspondre à un espace vécu ou « pratiqué » par les habitants des quartiers, les périmètres administratifs n'étant pas des barrières physiques dans les pratiques du quotidien.

Attention :

Les données de cet Atlas, analysées à l'échelle des périmètres QPV, ne sont pas directement comparables à celles des précédents Atlas de l'ADU (2018 et 2021), établis à l'échelle des IRIS. Ces périmètres géographiques ne se superposant pas, toute comparaison dans le temps doit être interprétée avec prudence.

L'analyse qui est faite se base sur les différents indicateurs travaillés à partir des données collectées. L'ensemble des données brutes est disponible sous forme de tableaux via des QR Codes insérés en bas des pages thématiques.

Ce document permet donc une double lecture :

- Pour les personnes souhaitant une analyse, elle est disponible dans le corps de ce document ;
- Les personnes ayant besoin de données chiffrées, notamment dans le cadre d'appels à projets, trouveront toutes les informations brutes disponibles dans les tableaux.

Les données qualitatives

L'enquête qualitative réalisée auprès de 18 acteurs locaux présents dans les différents quartiers, a permis d'avoir un éclairage complémentaire aux analyses quantitatives. Cette enquête n'avait pas vocation à être exhaustive, mais à apporter de la nuance sur la perception des quartiers ou mettre en avant des initiatives locales. Leurs témoignages ont donc été valorisés au gré des thématiques du document.

LA STRUCTURE DU DOCUMENT

Chaque fiche porte sur un des 9 QPV de l'agglomération et est structurée de la même manière :

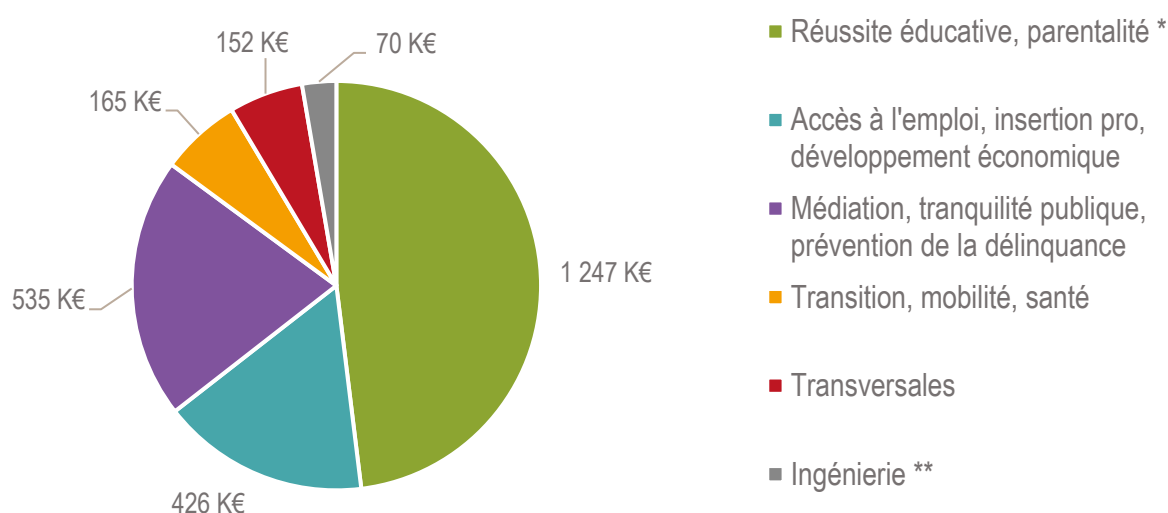
- **Les premières pages présente le périmètre, l'Histoire, ainsi qu'une carte d'identité générale du quartier**, portant principalement sur la démographie, l'habitat, le cadre de vie et les équipements ;
- **Les pages suivantes portent chacune sur une thématique du CVU :**
 - Education – Réussite éducative – Parentalité ;
 - Tranquillité publique – Prévention de la délinquance – Médiation ;
 - Accès à l'emploi – Insertion professionnelle – Développement économique ;
 - Transitions – Mobilités – Santé.

PREAMBULE : Le contrat de ville unique de Pays de Montbéliard Agglomération

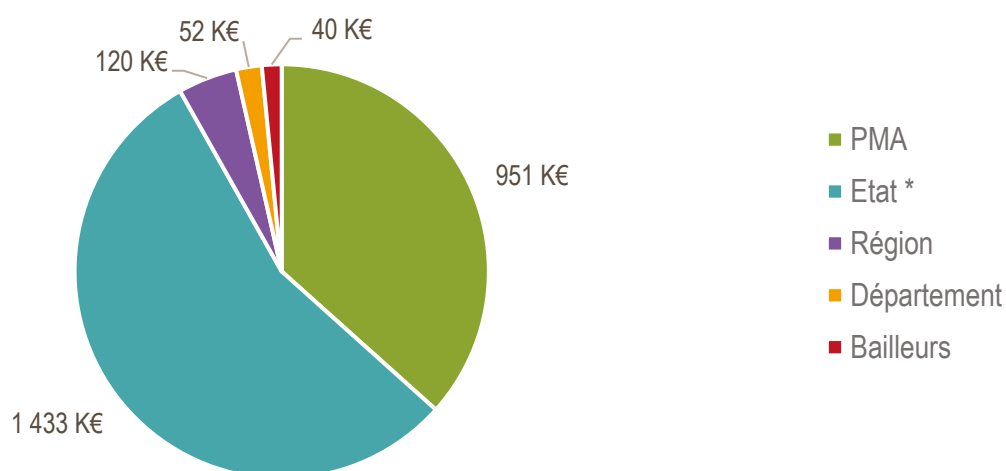
Signé le 29 mars 2024, le contrat de ville unique de Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) fixe le cadre de l'action publique en faveur des quartiers prioritaires du territoire pour la période 2024-2030. Il réunit l'État, PMA, la Région Bourgogne Franche-Comté, le Département du Doubs, les communes concernées, ainsi que de nombreux partenaires institutionnels et acteurs locaux. Il s'appuie sur 4 grandes priorités (réussite éducative et parentalité ; tranquillité publique, médiation et prévention de la délinquance ; accès à l'emploi, insertion professionnelle et développement économique ; transitions, mobilité et santé) et 4 enjeux transversaux (égalité femmes-hommes ; lutte contre les discriminations ; valeurs de la République et laïcité ; participation citoyenne).

Le contrat de ville vise à mieux articuler les politiques de droit commun et les actions spécifiques de la politique de la ville, en adaptant les réponses aux réalités et aux besoins de chaque quartier. Sa mise en œuvre s'appuie notamment sur un appel à projets annuel, qui définit les modalités de soutien financier aux actions portées en faveur des quartiers prioritaires.

Répartition des financements de l'appel à projets CVU 2026 par thématique



Répartition des financements de l'appel à projets CVU 2026 par partenaire



* Dont 550 K€ en programme de Cité éducative

** Convention socle Trajectoire Ressources

Un peu d'histoire...

Le quartier de la Petite Hollande tire son nom d'une ancienne ferme située au pied du plateau, exploitée au XVIII^{ème} siècle par des agriculteurs mennonites installés dans le pays de Montbéliard. Jusqu'au début des années 1960, le plateau reste essentiellement agricole, occupé par deux fermes et quelques lotissements périphériques.

Avec l'essor exceptionnel de l'industrie automobile et l'augmentation rapide des besoins en logements au XX^{ème} siècle, la ville et les pouvoirs publics décident d'y créer une Zone à Urbaniser en Priorité (ZUP) : pensée comme un véritable nouveau quartier de Montbéliard, cette zone est dotée de logements mais aussi d'équipements scolaires, sportifs, administratifs et commerciaux.

La première pierre est posée en juillet 1966. Le développement est alors extrêmement rapide : portée par l'arrivée d'une main-d'œuvre nombreuse, la population atteint près de 14 000 habitants à la fin des années 1970. Le quartier se structure progressivement autour de plusieurs équipements majeurs, dont le centre commercial du Coteau Jouvent, les Hexagones, les établissements scolaires et sportifs et la cité judiciaire. Cette croissance explique encore aujourd'hui l'importance démographique et fonctionnelle de la Petite Hollande à l'échelle de Montbéliard.

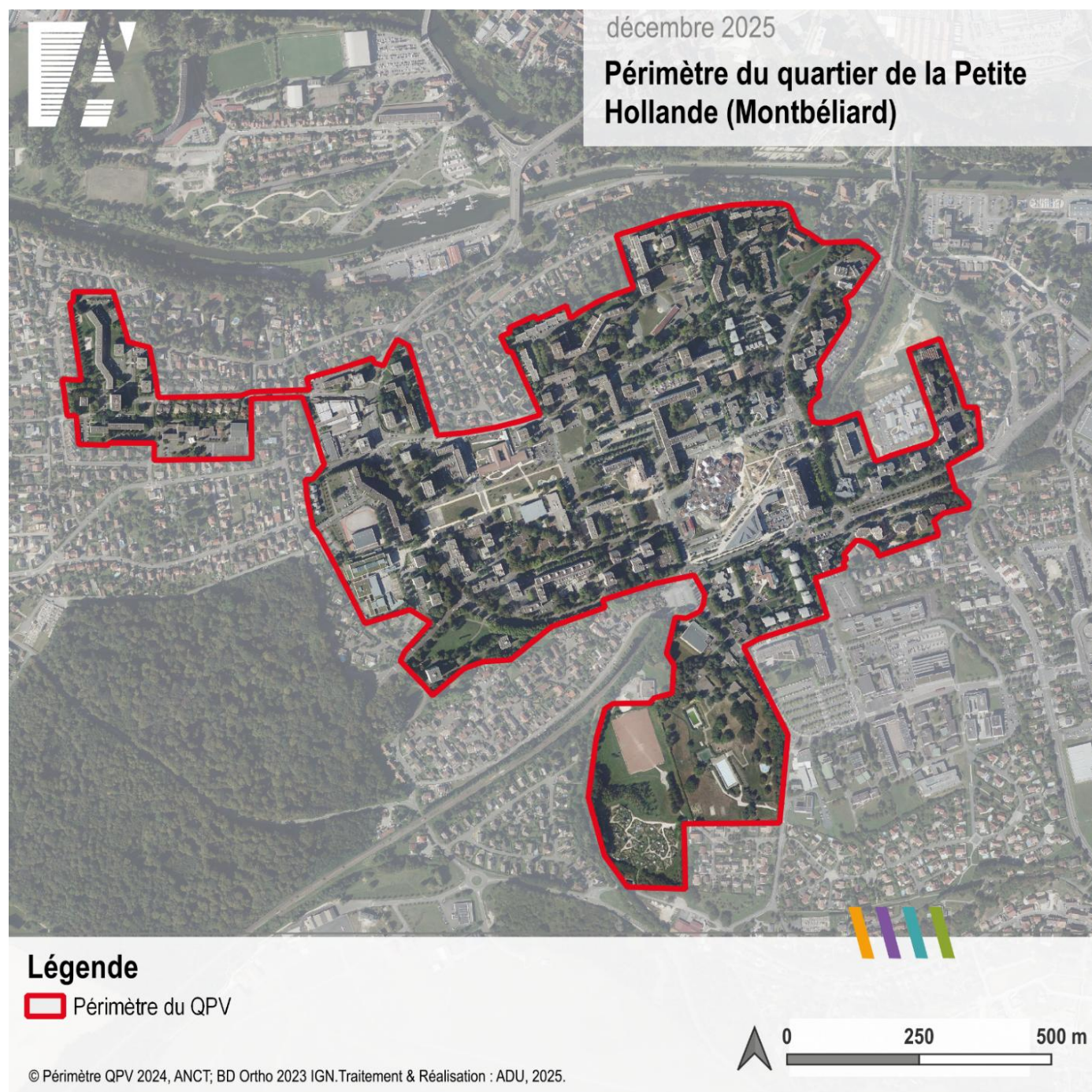
Après plusieurs décennies d'évolution et de transformations, le quartier a bénéficié d'un premier programme de renouvellement urbain à partir de 2005, puis du NPNRU¹ depuis 2019 qui poursuit la transformation du bâti, des espaces publics et des équipements.



« Les Hexagones », vue du ciel, 2025 – Crédit photo : Christine Biau

¹ NPNRU : Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain

Périmètre du quartier suite à la refonte de la géographie prioritaire en 2024



Surface du QPV : 83,5 Ha

Chiffres-clés du quartier

Avec une surface de plus de 83 Ha et une population de 7632 habitants (soit 1/3 de la population municipale), le quartier de la Petite Hollande est le plus grand et le plus peuplé de Pays de Montbéliard Agglomération.



7632 habitants

(soit 30% des habitants de la commune)



**1926 logements
du parc locatif social**

(soit 41% des LLS de la commune)



1975 allocataires CAF

(soit 31% des allocataires de la commune)

€ 47%

Taux de pauvreté
au seuil de 60%



33,8%

Taux de chômage
(au sens du recensement)



26,6%

Part des 16-25 ans non scolarisés
et sans emploi



24,5%

Part des familles monoparentales



38,9 %

Part des 0-24 ans



7,9%

Part des +75 ans

Sources : Insee 2021 – RPLS 2023 – CAF 2023

Une population jeune et un profil familial marqué

Le quartier de la Petite Hollande présente un **profil démographique jeune, proche de celui observé dans l'ensemble des QPV de PMA**, avec une part de 0-24 ans qui s'élève à 39% et un indice de jeunesse de 1,5, surreprésenté chez les hommes. Cette jeunesse constitue une composante importante de l'identité du quartier et contribue à sa dynamique démographique.

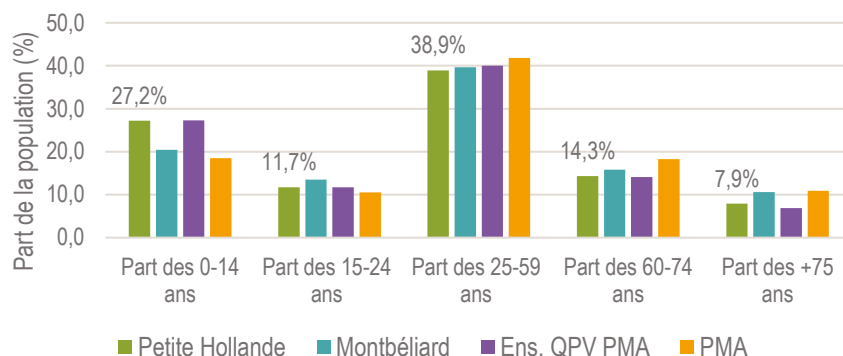
La structure des ménages est marquée par **une forte présence de petits ménages** (1 à 2 personnes) qui représentent 2/3 des ménages. Cette configuration interroge l'adaptation de l'offre de logements et de services, notamment dans le contexte du vieillissement d'une partie des personnes seules. Les femmes y sont ainsi majoritaires et légèrement surreprésentées parmi les ménages d'une personne.

Toutefois, **on observe également une surreprésentation des familles nombreuses sur le quartier** (27% de ménages de plus de 4 personnes vs 17% Montbéliard et PMA) par rapport au reste du territoire, typique des profils familiaux des QPV, nécessitant une offre adaptée en logements (taille intermédiaire à grande taille).

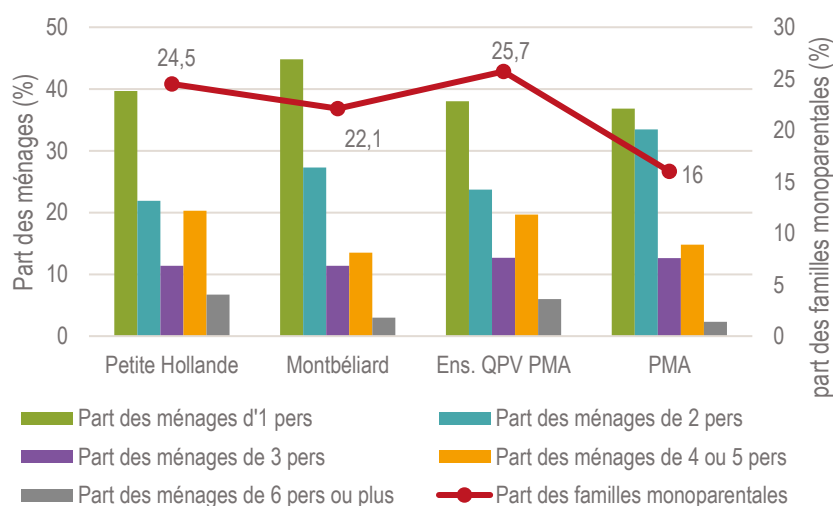
Enfin, **le quartier concentre plus de familles monoparentales que la commune ou l'ensemble de l'agglomération**, générant des besoins accrus en termes d'accompagnement, modes de garde, etc.

Dans l'ensemble, le profil démographique de la Petite Hollande traduit **la coexistence de situations familiales variées, marquées à la fois par une forte présence de petits ménages, de familles nombreuses et de familles monoparentales**. Cette diversité des profils résidentiels soulève des enjeux d'adaptation de l'offre de logements, d'accompagnement des familles et de maintien de la cohésion sociale.

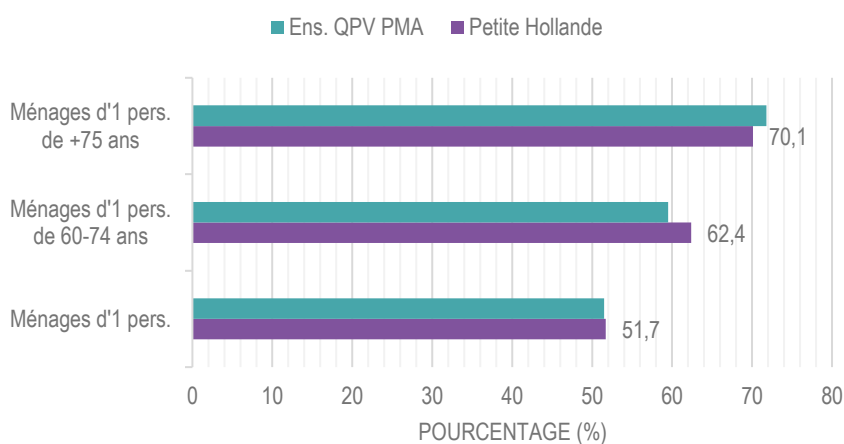
Population par tranche d'âge



Profil des ménages

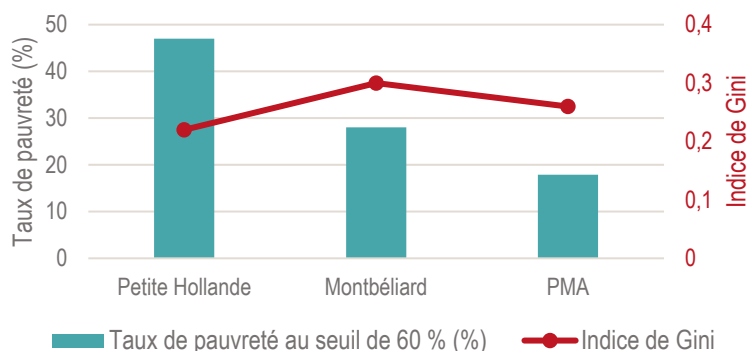


Part des femmes dans les ménages d'une personne

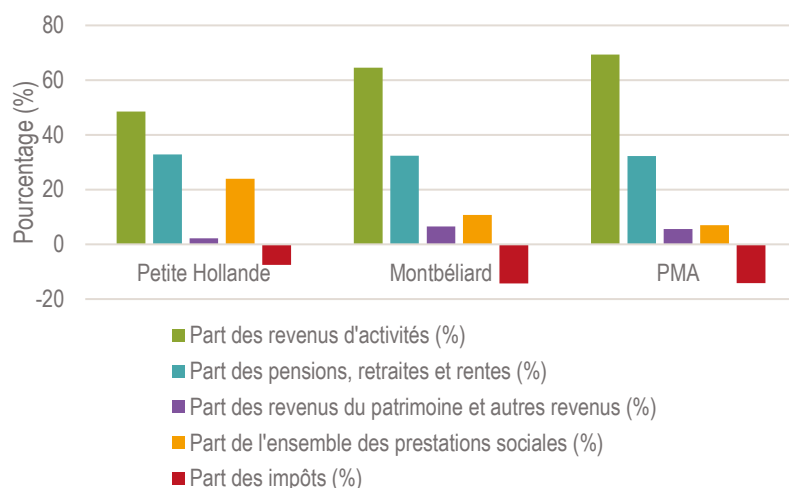


Une pauvreté importante, associée à un faible poids des revenus d'activité

Indicateurs de pauvreté et d'inégalités



Source des revenus des ménages



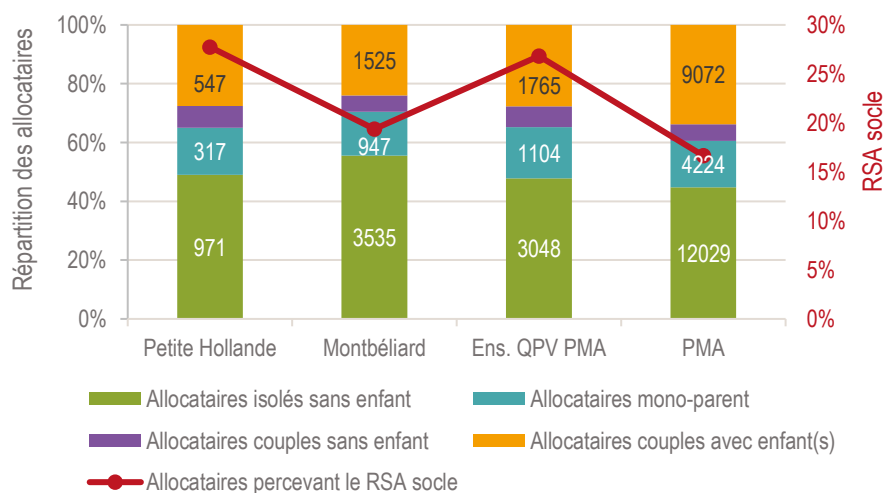
Avec 4 809 personnes couvertes par la CAF, la Petite Hollande concentre un volume important de bénéficiaires, mais le taux de couverture de 63% est inférieur à celui des autres QPV.

Parmi les allocataires (1975 personnes), la moitié sont isolées sans enfant, ce qui rejoint le profil des ménages du quartier. On observe également une plus forte proportion d'allocataires percevant le RSA que sur le reste du territoire, confirmant des situations de fragilité économique et l'importance des politiques de prévention d'isolement social.

Avec 47 % de personnes vivant sous le seuil de pauvreté, la Petite Hollande présente un niveau de pauvreté nettement supérieur à celui de Montbéliard (28 %) et de l'ensemble de PMA (18%), mais proche de la moyenne des QPV. Le niveau de vie médian s'élève à 14240€ par an et par unité de consommation, soit près de 4400€ de moins qu'à l'échelle de Montbéliard et plus de 7000€ de moins qu'à l'échelle de PMA. La structure des revenus se caractérise surtout par un faible poids des revenus d'activité, qui représentent 48,5% des ressources des ménages, contre 65% à Montbéliard et 69% à l'échelle intercommunale. Cette moindre contribution des revenus d'activité s'accompagne d'un poids important des prestations sociales, qui représentent 24% des revenus disponibles, contre 11% à Montbéliard et 7% à l'échelle de PMA. Les minima sociaux représentent à eux seuls 12% des revenus, tandis que les prestations logement en représentent 5,2 %. La structure des ressources traduit ainsi une place importante des mécanismes de redistribution dans l'économie des ménages du quartier.

💡 Indice de Gini = voir explication dans le glossaire.

Allocataires CAF



Une diversification du parc de logements engagée par le renouvellement urbain

Le parc de logements de la Petite Hollande est majoritairement composé de logements de taille intermédiaire (3 et 4 pièces), comme pour l'ensemble des QPV de PMA, qui représentent près de 70% du parc, traduisant **une offre historiquement pensée pour des ménages familiaux**. Les petits logements (1 et 2 pièces) et grands logements (5 pièces et plus) y sont en revanche peu présents.

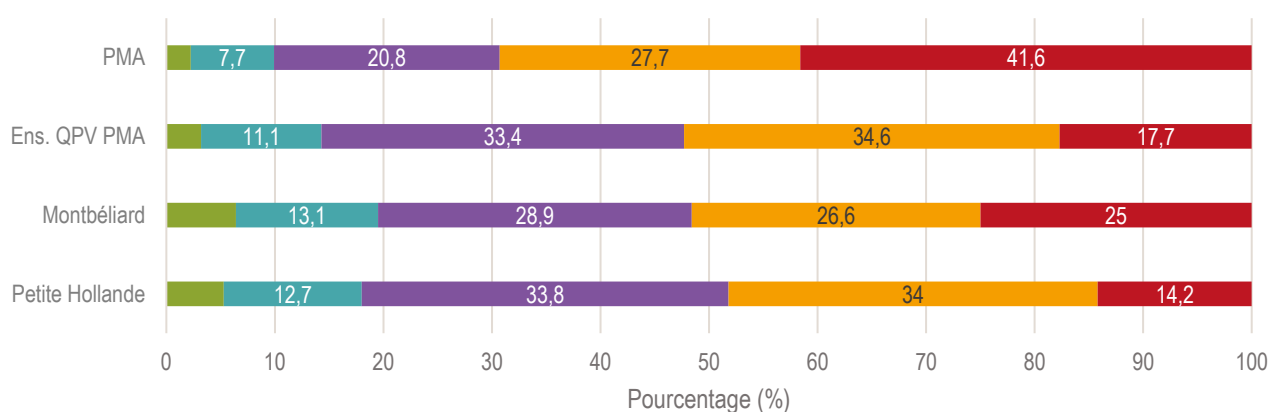
L'évolution des profils de ménages met aujourd'hui en évidence un **décalage entre la structure du parc et les besoins résidentiels** : alors que 61% des ménages sont composés d'1 ou 2 personnes, les résidences principales de 1 à 2 pièces ne représentent que 18% du parc total de logements. Cette évolution pose la question de l'adaptation progressive du parc

et des parcours résidentiels au sein du quartier, afin de mieux répondre à la diversité des situations familiales.

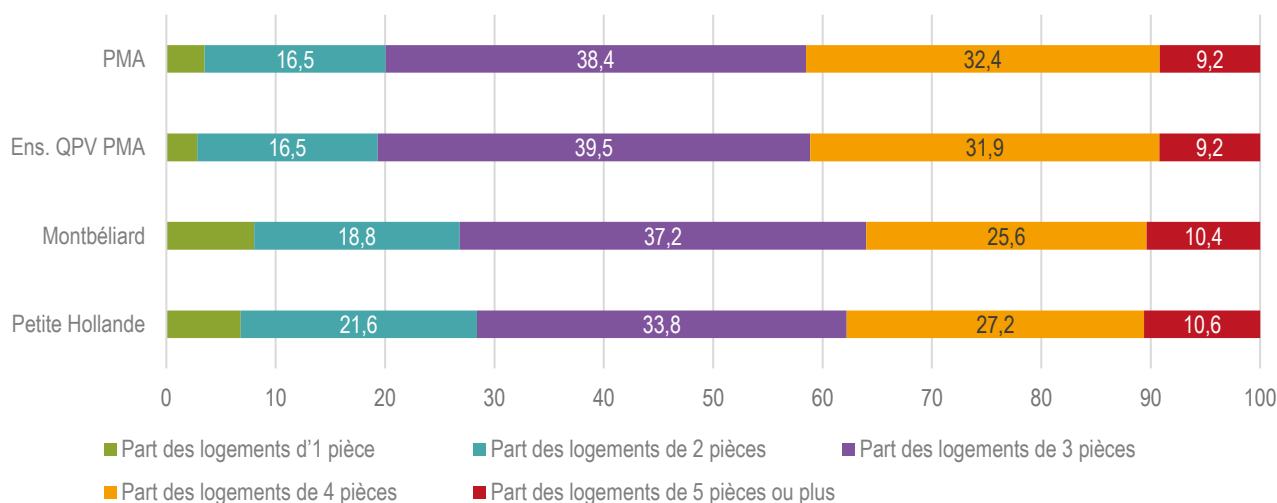
L'analyse du parc social montre toutefois une structure sensiblement différente de celle de l'ensemble des résidences principales. Les logements de 1 et 2 pièces y représentent 28,4% du parc, traduisant **les efforts engagés par les bailleurs pour diversifier et moderniser l'offre, et répondre à l'évolution des profils de ménages, notamment dans le cadre des programmes de renouvellement urbain**.

Avec un taux de vacance de 9,9% pour les résidences principales et 3,1% pour les logements sociaux (2,2% pour la vacance de plus de 3 mois), inférieur au reste du territoire, la Petite Hollande reste un quartier très attractif.

Typologie des logements - résidences principales (RP)

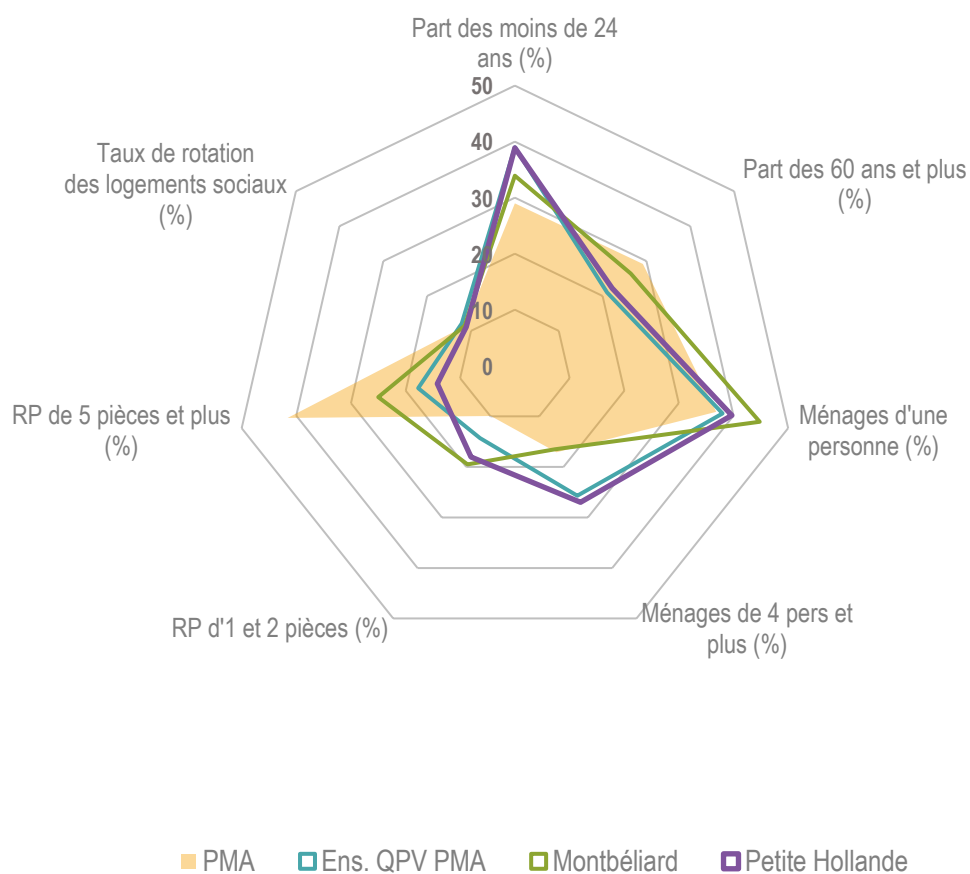


Typologie des logements sociaux





Regard croisé sur les profils démographiques et résidentiels



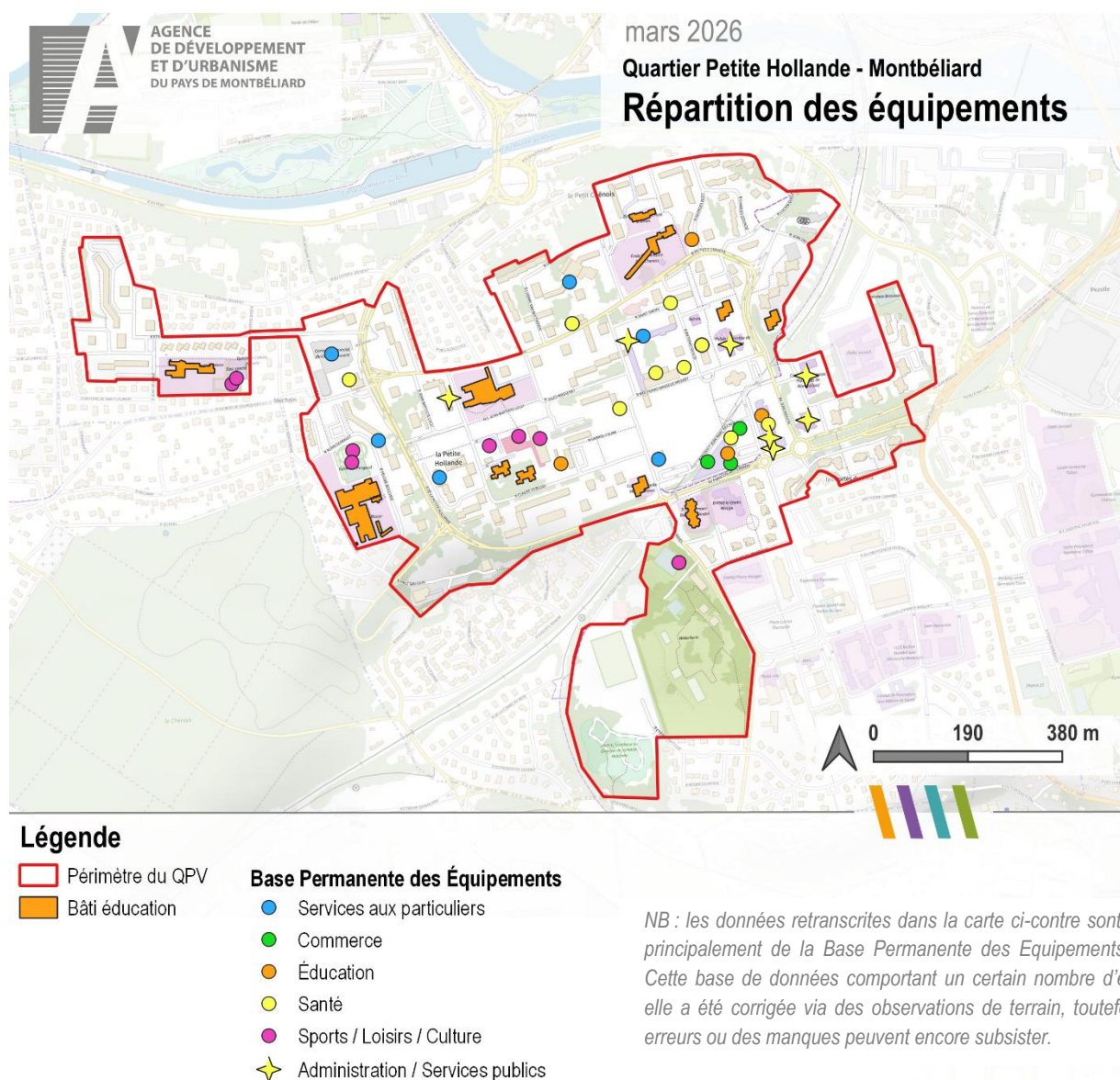
Crédits photo : ADU

Dynamique commerciale et équipements

La Petite Hollande se distingue par une présence dense et diversifiée d'équipements, en particulier dans le domaine éducatif, globalement accessibles à pied depuis l'ensemble des secteurs du quartier. Le cœur du quartier concentre une grande partie des commerces, des équipements de santé, des services aux particuliers et des administrations publiques.

La présence de plusieurs services et administrations à rayonnement intercommunal (tribunal, CAF, CPAM...) confère par ailleurs au quartier un rôle structurant à l'échelle de l'agglomération et contribue à son ouverture vers l'extérieur, lui donnant un statut particulier parmi les QPV du territoire.

En revanche, l'offre commerciale de proximité apparaît plus fragile et ne structure pas l'ensemble du quartier de manière homogène : les commerces restent principalement concentrés dans le secteur des Hexagones. Le secteur Coteau Jouvent dispose de quelques équipements de proximité (groupe scolaire, pharmacie...), mais la fermeture récente du centre commercial et du tabac-presse a renforcé un sentiment de manque exprimé par une partie de la population.



Le quartier compte 8 établissements scolaires du premier degré (5 écoles maternelles, 2 écoles élémentaires et une école primaire) ainsi qu'un collège (Lou Blazer), tous classés en REP+ (Réseau d'Education Prioritaire renforcé). Il se situe à proximité immédiate du lycée et du campus universitaire de Montbéliard.

Des difficultés persistantes dans les établissements scolaires du quartier...



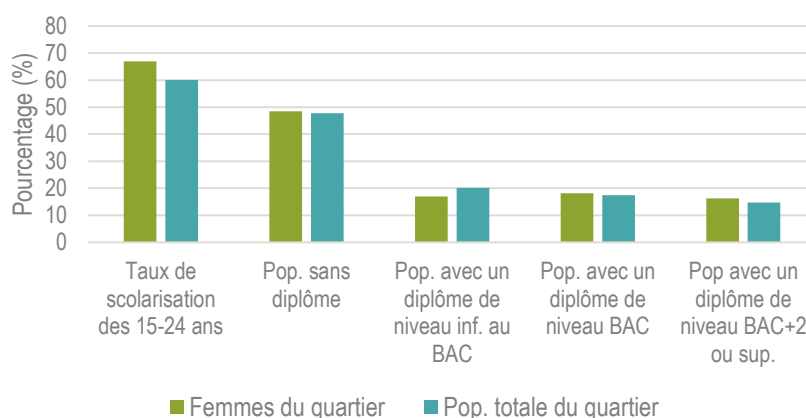
Étant le quartier le plus peuplé de l'agglomération, les équipements scolaires sont principalement fréquentés par les élèves du quartier, ce qui limite la mixité sociale et la fréquentation d'autres espaces urbains pour ces jeunes. Cette faible mixité scolaire est notamment perceptible au collège qui enregistre **la part d'élèves résidant en QPV la plus élevée (79%) par rapport aux autres collèges de l'agglomération**.

Les difficultés scolaires des élèves se traduisent par le plus faible taux de réussite au Diplôme National du Brevet (DNB) en 2024 (63%), ainsi qu'un taux de redoublement des 3^e parmi les plus élevés (8,5%).

...mais des jeunes qui suivent une scolarité « classique »

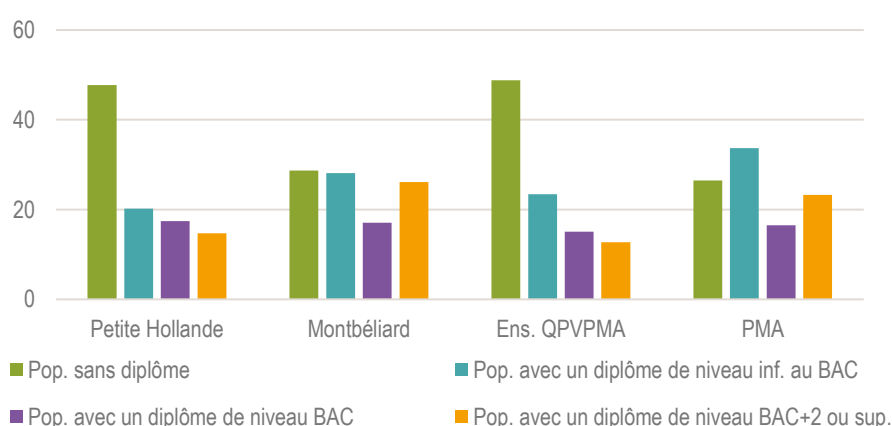
Le taux de scolarisation des 15-24 ans est dans la moyenne de l'agglomération, ce qui montre notamment **une volonté des jeunes de poursuivre un parcours scolaire. Ce phénomène est d'autant plus important chez les filles**, les garçons ayant plus tendance à décrocher après le collège ou à plus redoubler. De plus, les jeunes se dirigent majoritairement vers une filière générale dite « classique » à la sortie du collège, bénéficiant notamment de la proximité géographique avec le lycée Germaine Tillon de Montbéliard.

Scolarisation et niveaux de diplômes des femmes



Les jeunes du quartier dits « invisibles » (non scolarisés, sans emploi et en dehors des dispositifs d'accompagnement) **représentent un quart des jeunes**. Si ce taux reste élevé, il est l'un des plus faibles des QPV (26% vs 28,6% ens.QPV).

Structure des niveaux de diplôme (%)



Une population faiblement diplômée et des enjeux de soutien à la parentalité

Si la scolarisation des jeunes se situe dans la moyenne de l'agglomération, **des difficultés familiales peuvent potentiellement venir fragiliser leur réussite**. En effet, ils évoluent dans un environnement d'adultes très peu ou pas qualifiés (près de 50% des adultes du quartier n'ont pas de diplôme, y compris le Bac) et peu d'adultes ont un diplôme de niveau Bac + 2 ou plus. Cette situation peut compliquer le suivi et l'accompagnement des jeunes dans leur scolarité au sein du cadre familial.

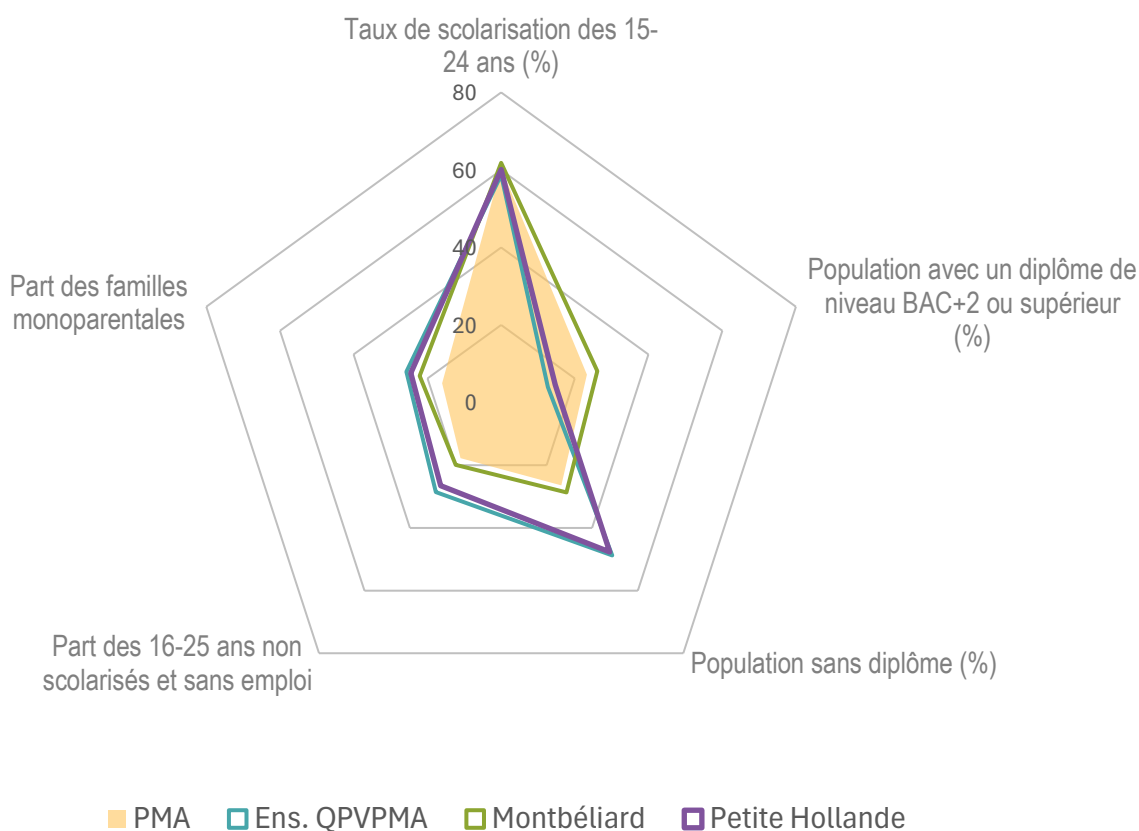
Cette difficulté est également à croiser avec la composition des familles : sur le quartier, **les familles monoparentales représentent 24,5% des familles**. Ainsi, les structures proposant l'aide aux devoirs ou les jeunes étudiants bénévoles proposant leur aide sont autant de moyens permettant un meilleur accompagnement à la réussite éducative des jeunes du quartier.

— “ —

Sur Montbéliard, **182 enfants** ont été suivis individuellement en 2024 par le **Programme de Réussite Educative (PRE)**, un dispositif majeur de la politique de la ville (Source : sous-préfecture de Montbéliard)

— ” —

Regard croisé sur le rapport à l'instruction



Préambule

Les données chiffrées relatives aux faits de violence et de délinquance sont peu disponibles à l'échelle infra-communale : les statistiques publiques sont produites principalement à l'échelle nationale, départementale ou communale. À l'échelle locale, les données disponibles ne permettent pas d'isoler la situation spécifique de la Petite Hollande, mais offrent des éléments de contexte utiles pour appréhender les enjeux de tranquillité publique. Dans ce cadre, l'analyse croisée avec les profils démographiques, sociaux et résidentiels du quartier met en évidence une forte

présence de jeunes, de ménages modestes et de familles monoparentales, facteurs reconnus comme influençant les besoins en matière de prévention, de médiation et de sécurité du quotidien.

L'absence de données chiffrées fines à l'échelle du quartier invite ainsi à **privilégier une lecture qualitative et partenariale de ces enjeux, fondée sur les retours des acteurs locaux, des institutions et des habitants, ainsi que sur les actions engagées dans le cadre des dispositifs de politique de la ville.**

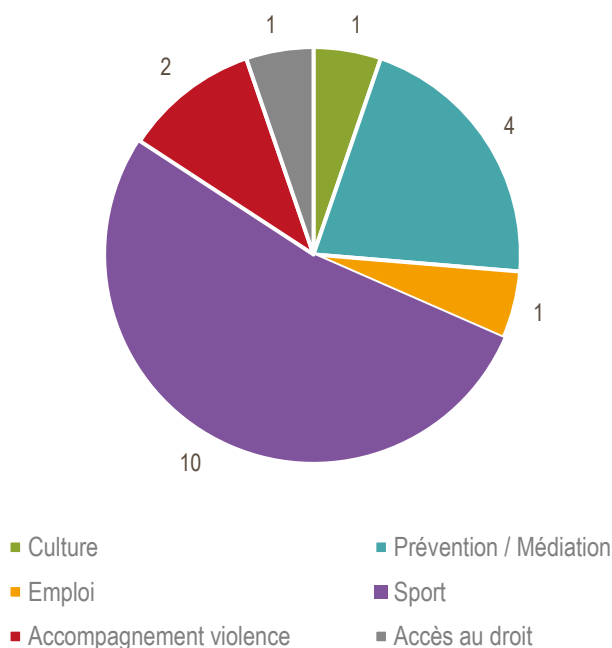
Une des thématiques majeures du contrat de ville 2024-2030

La population des QPV manifeste une attente particulière dans le renforcement de la tranquillité publique, que ce soit dans les espaces publics, les réseaux de transport, aux environs des établissements scolaires et sportifs, ainsi qu'aux abords des zones commerciales et des activités économiques.

A travers le contrat de ville, PMA finance de nombreuses actions de médiation et de prévention sur les quartiers : **parmi les associations soutenues sur PMA, 5 sont implantées dans le quartier de la Petite Hollande ; toutefois, la majorité des actions déployées concernent plusieurs quartiers.**

La moitié des associations utilisent le sport comme média pour mettre en place leurs actions de prévention. L'ensemble des actions financées par le contrat de ville bénéficient à plus de 3000 personnes sur l'agglomération.

Typologies des actions soutenues par le CVU de PMA



Une forte présence de médiateurs·ices « adulte-relais » dans le quartier

Sur les 14 médiateurs·ices **en contrat adulte-relais** que compte l'agglomération en 2025, près de la moitié interviennent dans le quartier de la Petite Hollande dont :

- 4 travaillent à l'association France Victime
- 1 à la MJC Petite Hollande
- 1 en tant que chargé de mission Citelab dans l'association Copilote



Source : Sous-préfecture de Montbéliard

A ces chiffres s'ajoutent les médiateurs·ices titulaires employé·es par la commune ou les structures locales, qui agissent à des niveaux complémentaires : **prévention des tensions entre jeunes, accompagnement des familles en difficulté, détection précoce des situations à risque et maintien du lien entre habitants et institutions**. Cette diversité des points d'entrée est un atout pour toucher des publics variés et intervenir au plus près des situations du quotidien.

“ TEMOIGNAGE ”

Une médiation de proximité pour travailler le lien social et la prévention à long terme

Présent sur le quartier depuis 2009, **Habib Doukkar, médiateur social sur le quartier**, a été témoin des profondes évolutions de la Petite Hollande au cours des quinze dernières années. Selon lui, le quartier est aujourd'hui plus apaisé, avec moins de tensions qu'auparavant, tandis que les opérations de rénovation urbaine ont largement contribué à améliorer le cadre de vie des habitants.

Le diagnostic réalisé par les médiateurs à leur arrivée avait mis en évidence plusieurs enjeux : l'accompagnement des habitants dans leurs démarches administratives, l'accès à l'emploi ou à la formation, les problématiques liées aux addictions et à la jeunesse, ainsi que les incivilités routières.

Les actions de médiation ont démarré avec des animations de rue, principalement durant les vacances scolaires : des activités encadrées étaient proposées aux habitants, notamment les plus jeunes, pour travailler le lien social, la sensibilisation aux addictions et la prévention aux dangers de la route. Toutes ces actions de prévention ont démontré leur efficacité dans la durée et ont besoin d'être sans cesse renouvelées pour sensibiliser la nouvelle génération.

Toutefois, certaines problématiques persistent, notamment l'augmentation du trafic et de la consommation de stupéfiants observée depuis quelques années : *« Avant, les gens se cachaient pour consommer ou dealer, aujourd'hui tout est visible, c'est presque devenu quelque chose de “banal”. Nous avons peu de prise sur cela à notre niveau, c'est un fléau national. »*

Face à ces enjeux, les médiateurs rappellent que leur rôle n'est pas d'assurer la sécurité au sens policier du terme, mais de maintenir un lien de proximité avec les habitants, de prévenir les situations de rupture et de faciliter le dialogue entre la population, les institutions et les acteurs locaux. Comme le résume Habib Doukkar : *« Nous sommes un maillage de proximité entre les dispositifs, les acteurs locaux et les habitants. »*

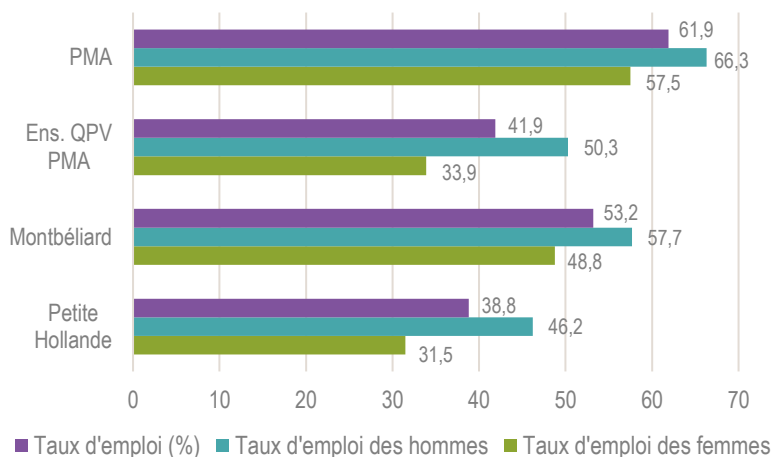
Des inégalités d'accès à l'emploi marquées

Le quartier est confronté à **des fragilités plus marquées que les autres quartiers prioritaires de l'agglomération concernant l'emploi** : le taux d'emploi fait partie des plus faibles taux observés dans les QPV de PMA. Les inégalités d'accès à l'emploi s'illustrent particulièrement chez les femmes, avec un taux d'emploi de 31,5% vs 46,2% pour les hommes.

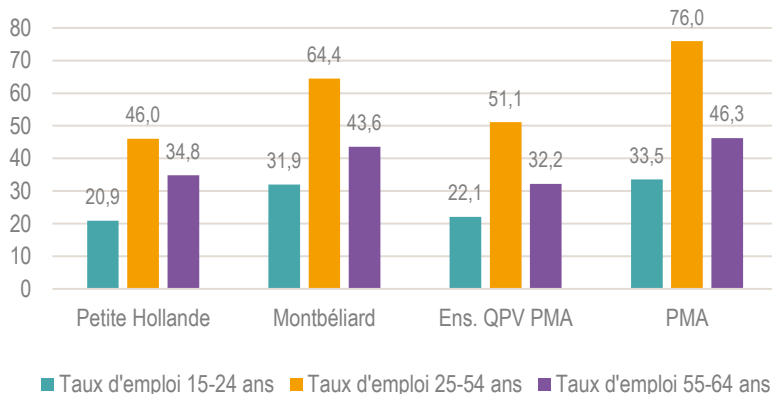
Elles s'illustrent également dans les tranches d'âge les plus jeunes ayant un taux d'emploi plus faible que les autres (20,9%). Cela pose la question des **leviers pour renforcer l'insertion professionnelle des femmes et des plus jeunes**, d'autant plus que la population du quartier est relativement jeune.

Le taux de chômage (au sens du recensement) est **un des plus élevés des QPV** (33,8%) et bien supérieur au taux communal (21,7%). La stabilité de l'insertion professionnelle est aussi plus faible que dans les autres QPV, la part des emplois à durée limitée parmi les emplois étant de 32,4% (vs 31,5%).

Situation de l'emploi selon le genre (%)

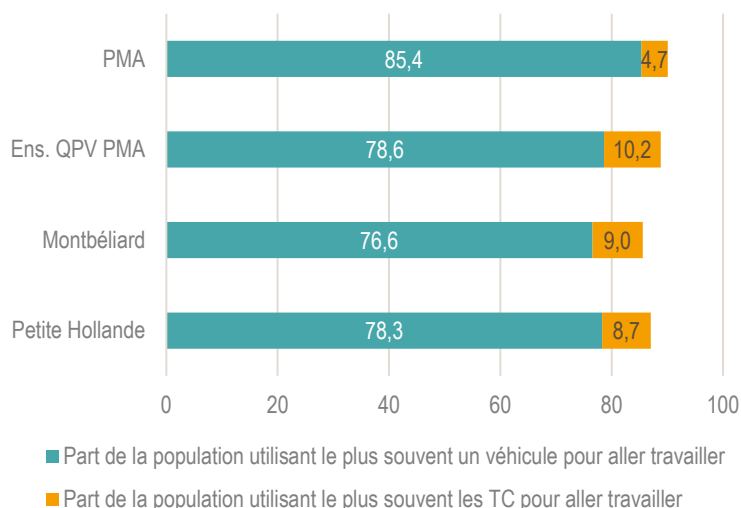


Taux d'emploi par tranche d'âge (%)



Une insertion professionnelle contrainte par la mobilité

Modes de déplacement domicile-travail (%)



Au sein de la Petite Hollande, **78% des actifs occupés utilisent le plus souvent la voiture pour se rendre au travail**, confirmant la place centrale de l'automobile dans les mobilités domicile-travail. Dans ce contexte, le fait que **31% des ménages ne disposent pas de voiture** - soit une proportion supérieure à celle observée dans l'ensemble des QPV de l'agglomération (28%) et dans la commune (24%) - peut constituer un frein à la mobilité. **Sans préjuger des situations individuelles, cet écart peut constituer une contrainte de mobilité et limiter l'accès à certains emplois**, notamment ceux situés en périphérie de l'agglomération ou lorsque les alternatives de transport ne sont pas adaptées aux horaires ou aux localisations des activités professionnelles.

Un profil de qualification inférieur à la moyenne de l'agglomération

Les demandeurs d'emploi du quartier représentent une forte proportion du nombre de demandeurs d'emploi à l'échelle de la commune. Ainsi, bien que la population de la Petite Hollande représente 30% de la population montbéliardaise, elle représente **37% du nombre de demandeurs d'emploi à l'échelle de Montbéliard**.

Ces derniers sont **majoritairement des personnes en âge d'être actives (2/3 de 26-49 ans) et peu qualifiées** (34% ayant une formation inférieure au niveau CAP-BEP). Cette structure de qualification constitue un facteur de fragilité dans les parcours professionnels et peut limiter l'accès à certaines opportunités d'emploi. Cela a pour conséquence une présence importante du chômage de longue durée avec **43% de demandeurs d'emploi inscrits depuis au moins un an**, ce qui témoigne de difficultés persistantes de retour à l'emploi.

Ces éléments soulignent l'importance d'actions renforçant la qualification, la mobilité professionnelle et l'accompagnement vers l'emploi des publics les plus éloignés du marché du travail.

« Le CCAS de Montbéliard mène plusieurs actions intercommunales d'insertion professionnelle : 2 forums par an pour faire le lien entre l'offre et la demande, des formations d'aide au recrutement, des actions de remobilisation pour les personnes très éloignées de l'emploi, en lien avec la GUSP. »
Amina Mensouri, CCAS de Montbéliard

Regard croisé sur la situation d'emploi

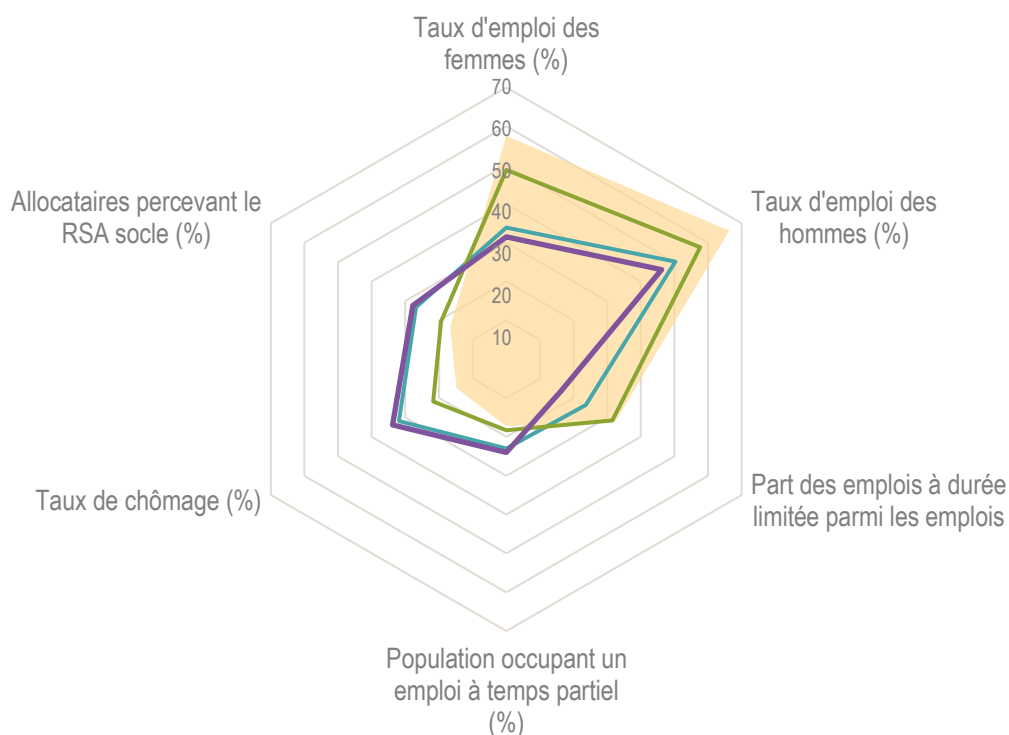


Eclairage :

Le taux d'emploi mesure la part des personnes en âge de travailler occupant un emploi (nombre de personnes ayant un emploi / population des 15-64 ans).

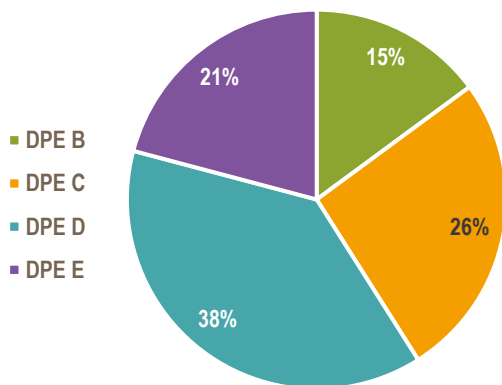
Le taux de chômage correspond à la part des actifs recherchant un emploi sans en trouver (nombre de personnes au chômage / population active en emploi ou en recherche active d'emploi).

Ces deux indicateurs sont complémentaires et permettent d'appréhender différentes dimensions de l'insertion professionnelle.



■ PMA ■ Ens. QPV PMA ■ Montbéliard ■ Petite Hollande

Des logements sociaux moins énergivores grâce au NPNRU

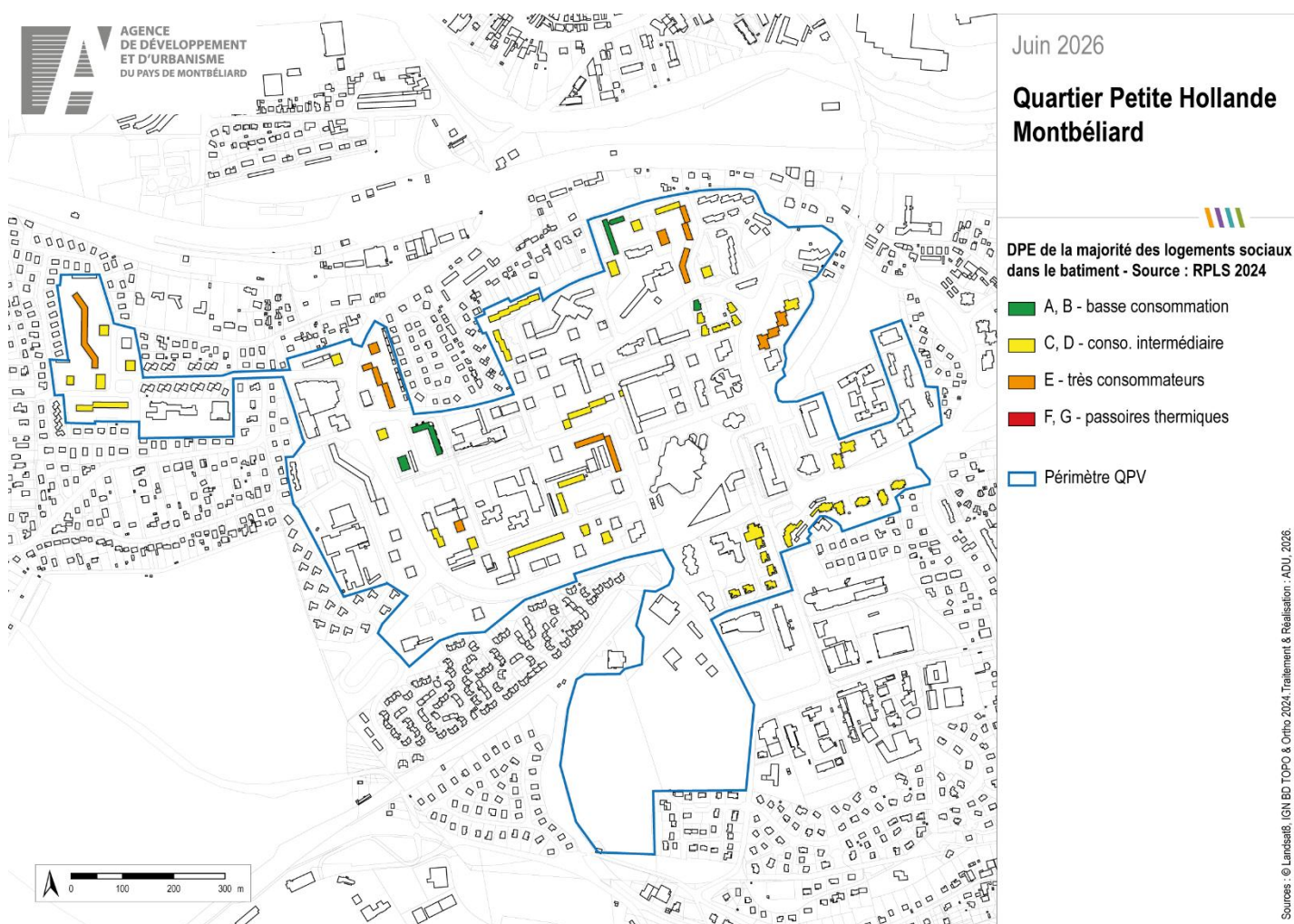
DPE logements sociaux Petite-Hollande
au 1er janvier 2024

Grâce aux programmes de renouvellement urbain successifs qui ont mis l'accent sur la rénovation thermique des bâtiments, **les performances énergétiques des logements sociaux du quartier s'améliorent d'année en année**, en réduisant la part des logements les plus énergivores.

Le DPE des logements sociaux de la Petite Hollande se situe majoritairement entre C et D (64%), un taux supérieur à celui de Montbéliard (62%), tout en restant aligné avec la moyenne des QPV de l'agglomération. Cette amélioration de la performance énergétique des logements au fil du temps permet d'assurer une meilleure qualité de vie aux habitants du quartier. Il reste toutefois une marge de progression sur certains logements plus anciens.

La carte ci-dessous spatialise la répartition des classes DPE des logements sociaux par bâtiment sur le quartier : pour chaque bâtiment, la classe DPE affichée correspond à la classe la plus fréquente parmi les logements sociaux qui le composent.

Ex : un bâtiment affiché en vert sur la carte ne signifie pas que tout le bâtiment est classé en A ou B, mais que la majorité des logements qui le composent sont classés en A ou B.



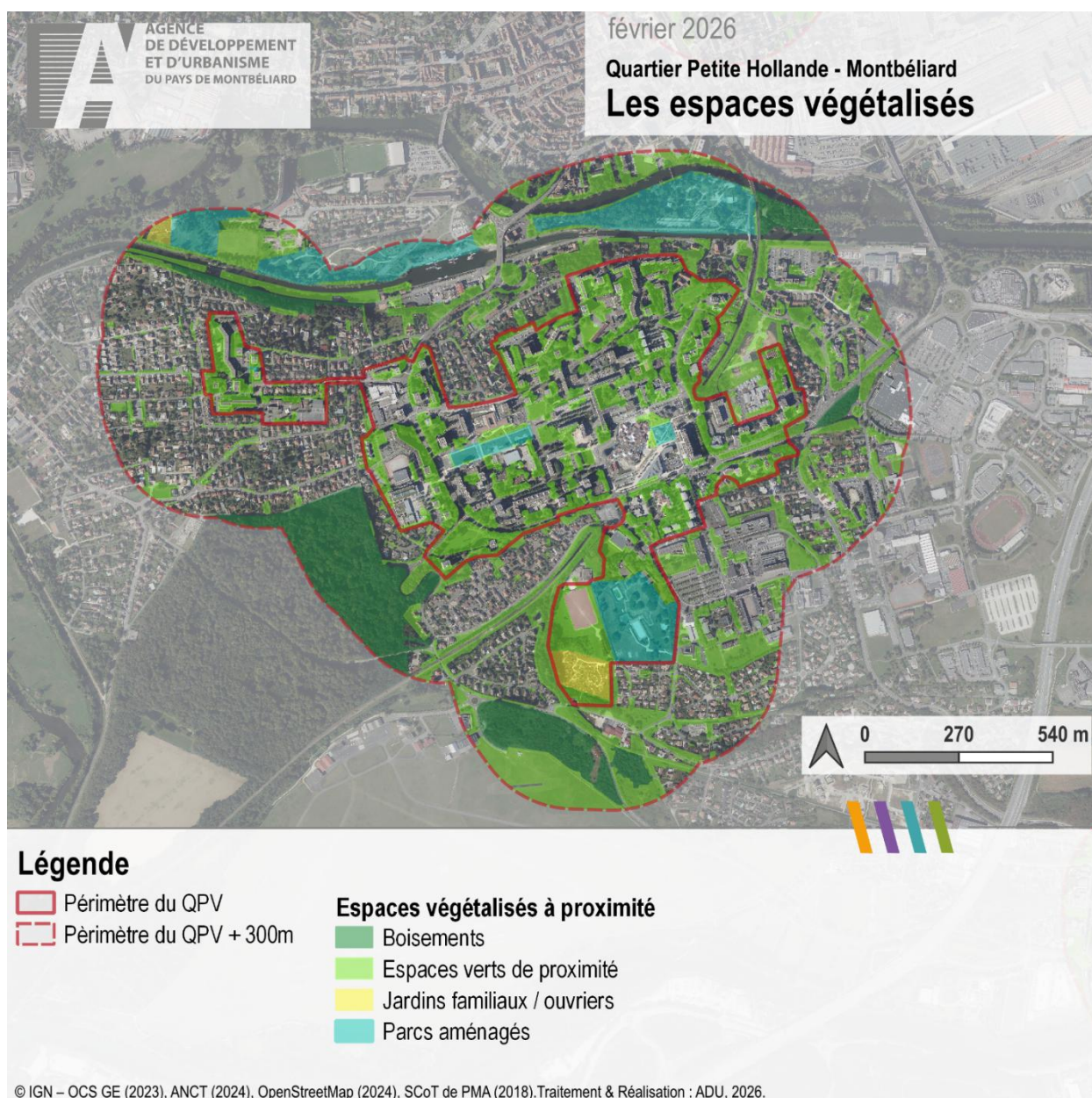
Une végétalisation plus importante du quartier

En 2021, le Dr Cecil Konijnendijk, chercheur-enseignant néerlandais et co-directeur du NBSI (Nature Based Solutions Institute : institut pour les solutions basées sur la nature), a introduit le principe 3-30-300. Selon lui, chacun devrait :

- Voir au moins 3 arbres autour de lui ;
- Se déplacer dans des quartiers où 30% de l'espace est couvert d'arbres ;
- Vivre à moins de 300m d'un espace vert.



A l'échelle de la Petite Hollande, bien que le quartier soit en majorité minéralisé (56%), il compte aussi de nombreux espaces végétalisés (44% de son périmètre), ce qui est un atout pour la qualité de vie des habitants. **Dans le cadre du NPNRU, 1,3 Ha d'espaces verts ont été réhabilités ou aménagés et plus de 500 arbres ont été plantés dans les différentes phases de travaux.** La carte ci-dessous répertorie les différents espaces naturels accessibles à 300m, ce qui correspond à 5 minutes à pied pour une personne marchant à 3,6 km/h (vitesse normale de marche) :

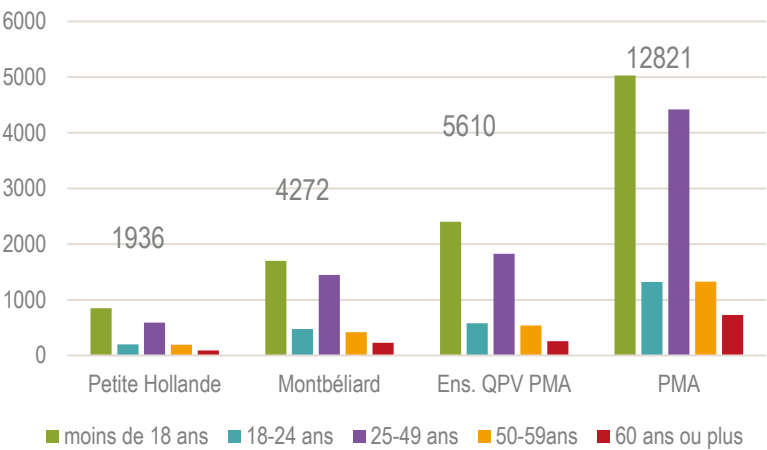


Des besoins de santé importants soutenus par une offre médicale de proximité

Au sein du quartier, **29% des bénéficiaires de l'assurance maladie sont aussi bénéficiaires de la C2S non participative**¹. C'est un taux nettement supérieur à celui de Montbéliard (18%). Cet écart traduit une plus forte exposition des habitants du quartier aux difficultés économiques pouvant avoir des répercussions sur l'accès aux soins et les parcours de santé. Cette situation concerne particulièrement les mineurs et les femmes, qui représentent respectivement 44% et 54% des bénéficiaires du dispositif.

¹ C2S non participative : couverture Complémentaire Santé Solidaire financée par l'Etat, destinée aux personnes modestes, afin de réduire au maximum le coût de leurs dépenses de santé. Elle remplace la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C).

Bénéficiaires de la C2S non participative



Si les indicateurs mettent en évidence des besoins de santé importants, **le quartier bénéficie d'une offre de médecine générale dans un rayon de 300m (1.7 médecin généralistes pour 100 habitants) plus favorable qu'à l'échelle communale (1,3) et que dans l'ensemble des quartiers prioritaires de l'agglomération (1,2).** Cette présence de professionnels de santé peut s'expliquer en partie par les dispositifs d'incitation économique mis en place dans le quartier dans les années 2000, notamment dans

le cadre de la Zone Franche Urbaine (ZFU), qui offrait des exonérations fiscales aux entreprises et professions libérales s'implantant dans ces territoires. Si l'offre de médecine générale apparaît relativement favorable, d'autres professions de santé sont moins représentées : le quartier ne compte ainsi que 0,8 dentiste et seulement 0,3 pharmacie pour 1000 habitants dans un rayon de 300 m, faisant de la Petite Hollande le quartier prioritaire le moins bien doté en pharmacies rapporté à sa population.

L'offre médicale rapportée pour 1000 habitants

	Petite Hollande	Montbéliard	Ensemble QPV	PMA
Médecins généralistes pour 1000 habitants dans un rayon de 300m	1,7	1,3	1,2	0,7
Dentistes pour 1000 habitants dans un rayon de 300 m	0,8	1,3	0,6	0,5
Pharmacies pour 1000 habitants dans un rayon de 300 m	0,3	0,3	0,5	0,4

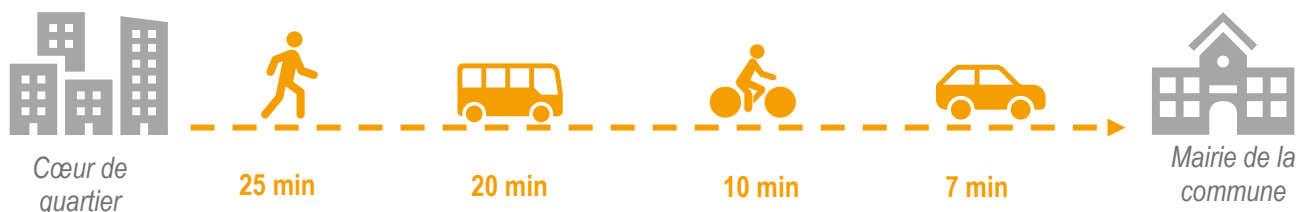
Des mobilités actives favorisées par le THNS et les travaux au sein du quartier

Bien que 30,6% des ménages du quartier ne possèdent pas de voiture, celui-ci bénéficie d'une **desserte structurante en transports collectifs**. Il est traversé par trois lignes de bus, dont deux lignes de Transport à Haut Niveau de Service (THNS). Au total, ces lignes assurent 994 arrêts par jour en semaine en période scolaire, soit 130 arrêts quotidiens pour 1000 habitants, dont 664 pour les seules lignes THNS, soit 2/3 de l'offre quotidienne. Les deux lignes THNS concentrent par ailleurs 79% des passagers enregistrés aux arrêts situés dans le quartier en 2024, traduisant leur rôle central dans les mobilités locales.

D'un point de vue spatial, 37% des logements sont situés à moins de cinq minutes à pied d'un arrêt desservi par une ligne

THNS, ce qui renforce **l'accessibilité des habitants aux principaux axes de déplacement de l'agglomération**.

Les aménagements réalisés dans le cadre du NPNRU ont également contribué à améliorer les continuités piétonnes et cyclables à l'intérieur du quartier, notamment grâce au méandre vert, qui facilite les déplacements vers le collège, le cœur de quartier et les équipements de proximité. Si la topographie du quartier - situé sur un plateau - et la présence de l'Allan marquent une rupture avec le centre-ville de Montbéliard, ce dernier est accessible en moins de 10 minutes en voiture, ainsi qu'à pieds ou en vélo via des liaisons piétonnes et cyclables sécurisées.



Pour aller plus loin

Retrouvez l'ensemble des données chiffrées de l'atlas du quartier en scannant ce QR Code



GLOSSAIRE

La C2S (Complémentaire Santé Solidaire) : couverture complémentaire financée par l'Etat, destinée aux personnes disposant de ressources modestes, afin de réduire au maximum le coût de leurs dépenses de santé. Elle remplace la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C). Similaire à une mutuelle, la C2S est attribuée soit gratuitement, soit en contrepartie d'une cotisation minimale (1€ par jour et par personne maximum), en fonction des revenus.

Diplôme inférieur au BAC : Les diplômes inférieurs au baccalauréat (ou niveau infra-bac) correspondent au niveau 3 de la nomenclature officielle française. Les principaux diplômes de cette catégorie sont le CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle), le BEP (Brevet d'Études Professionnelles) et le BP (Brevet Professionnel).

Famille monoparentale : Une famille monoparentale est constituée par une personne qui réside avec un ou plusieurs de ses enfants et qui ne vit pas en couple avec une autre personne du ménage.

Indice de Gini : L'indice (ou coefficient) de Gini est un indicateur synthétique permettant de rendre compte du niveau d'inégalité pour une variable et sur une population donnée. Il varie entre 0 (égalité parfaite) et 1 (inégalité extrême). Entre 0 et 1, l'inégalité est d'autant plus forte que l'indice de Gini est élevé. Les inégalités ainsi mesurées peuvent porter sur des variables de revenus, de salaires, de niveau de vie, etc. Ainsi, pauvreté et inégalités ne se superposent pas mécaniquement

Indice de jeunesse : L'indice de jeunesse est calculé en divisant le nombre d'individus de 0 à 19 ans par le nombre d'individus de 60 ans ou plus.

Niveau de vie : Le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage.

Revenu disponible : Le revenu disponible est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité nets des cotisations sociales, les indemnités de chômage, les retraites et pensions, les revenus du patrimoine (fonciers et financiers) et les autres prestations sociales perçues, nets des impôts directs. Ces derniers incluent l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, la contribution sociale généralisée – CSG –, contribution à la réduction de la dette sociale – CRDS – et les prélèvements sociaux sur les revenus du patrimoine. Il comprend une partie du solde des transferts inter ménages.

Taux d'activité : Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante. Il peut être calculé sur l'ensemble de la population d'un pays, mais on se limite le plus souvent à la population âgée de 15 à 64 ans, ou à une sous-catégorie de la population (femmes de 25 à 29 ans par exemple).

Taux de chômage : Au sens du recensement de la population, le taux de chômage est la proportion du nombre de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). La population active comprend les personnes qui déclarent :

- exercer une profession (salariée ou non) même à temps partiel ;
- aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ;
- être apprenti, stagiaire rémunéré ;
- être chômeur à la recherche d'un emploi ou exerçant une activité réduite ;
- être étudiant ou retraité mais occupant un emploi ;
- être militaire du contingent (tant que cette situation existait).

Taux d'emploi : Le taux d'emploi rapporte le nombre de personnes en emploi à la population totale en âge de travailler (15-64 ans). Il peut être calculé pour une sous-catégorie de la population donnée (par exemple une tranche d'âge, les habitants d'une région, les titulaires d'un diplôme, etc.).

Taux de pauvreté : Le taux de pauvreté monétaire correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie du ménage est inférieur au seuil de pauvreté. En France et en Europe, ce seuil est le plus souvent fixé à 60 % du niveau de vie médian.

Taux de vacance de l'INSEE : Le taux de vacance calculé par l'INSEE à partir du recensement de la population correspond à la part des logements vacants dans l'ensemble des logements. Un logement est considéré comme vacant s'il est inoccupé alors qu'il est :

- proposé à la vente ou à la location ;
- déjà attribué à un acheteur ou un locataire mais pas encore occupé ;
- en attente de succession ;
- conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés ;
- sans affectation précise par le propriétaire (ex : logement vétuste, etc).

Il s'agit donc d'une situation constatée à un moment donné, sur l'ensemble des logements, et non d'un suivi du logement dans le temps.

Taux de vacance du RPLS (Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux) : Le taux de vacance est calculé sur les logements sociaux loués ou proposés à la location (en excluant les logements vides pour raisons techniques). Le RPLS distingue la vacance totale (de quelques jours à plusieurs années) et la vacance structurelle (de plus de 3 mois) susceptible de traduire des difficultés durable de location du logement. En-dessous du seuil de 3 mois, on parle de vacance frictionnelle pour désigner la vacance temporaire inhérente au fonctionnement normal du marché (changement de locataire, remise en état, travaux légers, commercialisation, etc.).

Unité de consommation : Pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente, on divise le revenu par le nombre d'unités de consommation (UC). Celles-ci sont généralement calculées de la façon suivante :

- 1 UC pour le premier adulte du ménage,
- 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus,
- 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Cette échelle d'équivalence (dite de l'OCDE) tient compte des économies d'échelle au sein du ménage. En effet, les besoins d'un ménage ne s'accroissent pas en stricte proportion de sa taille. Lorsque plusieurs personnes vivent ensemble, il n'est pas nécessaire de multiplier tous les biens de consommation (en particulier, les biens de consommation durables) par le nombre de personnes pour garder le même niveau de vie.

SYNTHESE

La Petite Hollande est le quartier prioritaire **le plus vaste et le plus peuplé de l'agglomération, concentrant à lui seul près d'un tiers de la population montbéliardaise**. Marqué par une population jeune et des profils familiaux diversifiés, il présente à la fois une forte proportion de petits ménages et une présence significative de familles nombreuses et monoparentales.

Les indicateurs socio-économiques mettent en évidence **une précarité importante** : taux de pauvreté élevé, chômage supérieur aux moyennes communale et intercommunale, part importante de ménages dépendant des prestations sociales et fragilités persistantes en matière de qualification et d'accès à l'emploi, notamment pour les femmes et les jeunes. Ces difficultés structurelles influencent les **enjeux éducatifs, d'insertion professionnelle et de cohésion sociale**.

Le quartier dispose néanmoins **d'atouts significatifs**. Il bénéficie d'une **offre scolaire dense**, d'un **réseau d'acteurs mobilisés** en matière de réussite éducative et de prévention, ainsi que d'une présence renforcée de **médiation de proximité**. Il se distingue également par une présence dense **d'équipements et de services à rayonnement intercommunal**. Enfin, les programmes successifs de renouvellement urbain ont **profondément transformé son cadre de vie**, améliorant la qualité résidentielle, les performances énergétiques des logements et les espaces publics.

La desserte en transports collectifs structurants, notamment par le THNS, renforce **son accessibilité et son ouverture sur l'extérieur**, tandis que les continuités piétonnes et les espaces végétalisés contribuent à la qualité de vie. L'offre médicale de premier recours est globalement accessible, notamment grâce au dispositif ZFU, même si certaines spécialités restent sous-dotées.

Ainsi, la Petite Hollande apparaît comme **un quartier en transformation, où les fragilités socio-économiques demeurent marquées mais où les investissements publics, la présence d'équipements structurants et la mobilisation des acteurs locaux constituent des leviers importants pour réduire les inégalités et accompagner les transitions sociales, urbaines et environnementales**.



Président de l'ADU : **Patrick FROEHL**
Directeur de publication : **Philippe BOZON**

Réalisation : Eglantine HUE, Mélany LIBANINI,
Anaïs VINCENT, Sandrine WATEL
Mise en forme : Sandrine WATEL

Programme de travail 2025-2026
ISSN : 1766-6058

Coordonnées
Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de
Montbéliard
8 avenue des Alliés – BP 98407
25208 MONTBELIARD Cedex
03 81 31 86 00

contact@adu-montbeliard.fr
www.adu-montbeliard.fr